MAISONS-LAFFITTE

LES BIENFAITS DES HAUTES HERBES

Les agents de l'Île de la Commune ont décidé de laisser l'herbe plus haute à certains endroits pour plusieurs raisons :

❶ Laisser de l'espace naturel afin que **les fleurs habituellement coupées lors de la tonte puissent s'épanouir** (trèfle, coquelicot, pissenlit, pâquerette) et servir aux insectes pollinisateurs.

❷ **Garder l'humidité de la rosée du matin**.
Ainsi, le sol reste frais et favorise la pousse ou l'apparition d'espèces végétales.

❸ **L'herbe survivra beaucoup mieux** aux épisodes caniculaires amenés à devenir plus fréquents.

L'herbe coupée n'est pas totalement ramassée pour laisser les oiseaux se fournir en brindilles sèches et **confectionner leurs nids**. L'herbe pourra également se transformer en **engrais naturel et nourrir le sol**.

Bien entendu, la Ville continue de laisser les allées et les espaces dégagés.

Très belle balade sur l'Île de la Commune !

©Ville de Maisons-Laffitte. Juin 2023.